

Voici... les deux nouvelles sections qui seront ajoutées à votre relevé du 31 décembre 2016 de Placements Manuvie : *Rendement annuel du compte et Commissions et frais annuels de ce compte.*

Rendement annuel du compte

Placements Manuvie ajoutera à votre relevé du 31 décembre 2016 la section *Rendement annuel du compte* qui résume les variations de la valeur marchande et le rendement de votre compte.

1

La section **Valeur marchande du compte** montre les dépôts et les retraits effectués sur votre compte, ainsi que la variation de la valeur marchande de celui-ci. Ces opérations concernent l'année civile 2016 et la période de cinq ans commençant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2016. Certains comptes seront assortis d'une autre date de début que le 1^{er} janvier 2012.

2

Le **rendement** indiqué vous est propre. Nous utilisons une méthode de pondération en fonction des flux de trésorerie externes qui tient compte du montant de vos dépôts ou de vos retraits et du moment où ils sont effectués, ainsi que de tous frais déduits de votre compte. En comparant votre rendement avec vos objectifs de placement, vous pourrez évaluer si vous êtes sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs.

À titre d'exemple seulement : les tableaux ci-après ne reflètent pas les renseignements réels de votre compte.

	Du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016	Du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016
Valeur marchande d'ouverture	100 000,00\$	40 000,00\$
Dépôts dans votre compte	+10 000,00	+50 000,00
Retraits de votre compte	0,00	0,00
Variation de la valeur	+ 3 600,00	+ 23 600,00
Valeur marchande au 31 déc. 2016	= 113 600,00\$	= 113 600,00 \$

2 Rendement pour les périodes se terminant le 31 décembre 2016				
1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 1 ^{er} janv. 2012
3,0%/an	4,0%/an	5,0%/an	-	5,0%/an

Le taux de rendement est la moyenne de la variation en pourcentage annuelle sur :

1 an	du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016
3 ans	du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016
5 ans	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016
10 ans	du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2021
Depuis le 1 ^{er} janvier 2012	1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016

Certains comptes seront assortis d'une date de début plus récente que le 1^{er} janvier 2012.

Commissions et frais annuels de ce compte

Placements Manuvie ajoutera à votre relevé du 31 décembre 2016 la section *Commissions et frais annuels de ce compte* qui résume les frais ainsi que les commissions que Placements Manuvie et votre représentant ont reçus à l'égard de votre compte en 2016.

À titre d'exemple seulement : le tableau ci-après ne reflète pas les renseignements réels de votre compte.

1 Les **frais de comptes** sont des frais que vous payez à Placements Manuvie. Ils ne sont pas nouveaux, mais seront dorénavant divisés en deux catégories : les **Frais** de service liés au compte et les **Frais d'opération**.

2 Les **Frais de service liés au compte** sont des frais de service perçus pour les services rendus par Placements Manuvie et par votre représentant. Vous trouverez dans cette section les honoraires du programme.

3 Les **Frais d'opération** sont les commissions facturées par Placements Manuvie, s'il y a lieu, pour l'achat et la vente d'actions, d'obligations ou de parts de FNB, ou pour les frais d'entrée payés à la souscription de parts de fonds communs de placement.

4 Les **Commissions versées à Placements Manuvie** sont des montants versés par des sociétés de gestion de fonds à Placements Manuvie pour le service et les conseils fournis par votre représentant et par Placements Manuvie à l'égard de vos placements. Bien que vous ne payiez pas directement les commissions versées à Placements Manuvie, elles pourraient réduire le rendement que vous obtenez.

1	Frais de comptes	
2	Frais liés au compte	
	Frais d'administration d'un compte enregistré	150,00
	Recouvrement des coûts liés au traitement des CPG	20,00
	Taxes de vente	22,10
	Remboursements	-22,60
	Frais liés au compte	169,50\$
3	Frais d'opération	
	Frais d'opération	0,00\$
	Total des frais imputés au compte	169,50\$
4	Commissions versées à Placements Manuvie	
	Commissions de suivi	886,00
	Rémunération pour l'achat de fonds de placement assortis de frais de souscription reportés	250,00
	Commission perçue à l'achat d'un CPG	37,50
	Commissions versées à Placements Manuvie	1 173,50\$



Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant.

PLACEMENTS MANUVIE INCORPORÉE OU PLACEMENTS MANUVIE SERVICES D'INVESTISSEMENT INC.

Ce document a été conçu pour fournir de l'information sur les produits et services offerts par Placements Manuvie incorporée (PMI) et Placements Manuvie Services d'investissement inc. (PMSI). Placements Manuvie est une dénomination commerciale utilisée par ces deux sociétés affiliées. PMI est un courtier en valeurs mobilières et PMSI est un courtier de fonds communs de placement. Veuillez consulter votre conseiller pour savoir quelle entité fournit vos produits et services. Les produits et services liés aux actions, aux obligations et aux fonds communs de placement sont offerts par PMI. PMI est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Les produits et services liés aux fonds communs de placement sont offerts par PMSI. PMSI est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACCFM) et de la Corporation de protection des investisseurs (CPI) de l'ACCFM (sauf au Québec). Manuvie, Manuvie & M stylisé, le M stylisé et Placements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.